

# ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI

L'accueil de loisirs du mercredi se déroule au [domaine de Cabasse](#) à la journée de 9h à 17h00, avec un accueil échelonné possible de 7h30 à 9h et de 17h00 à 18h00.

Il dispose de 180 places : 85 pour les 3-6 ans et 95 pour les 6-13 ans.

Les projets pédagogiques sont établis en fonction de l'âge des enfants. En adéquation avec le Projet Educatif de Territoire (PEDT), dispositif partenarial qui organise la continuité éducative entre les différents temps de l'enfant, scolaire, périscolaire et extrascolaire, afin de favoriser son épanouissement et permettre sa réussite.

## MISSIONS

- Proposer des activités de loisirs éducatifs aux enfants de 3 à 13 ans durant les périodes périscolaires.
- Favoriser l'accessibilité aux loisirs (jeux, travaux manuels, découvertes culturelles, sorties pédagogiques et de loisirs).
- Permettre l'apprentissage de la citoyenneté et favoriser la socialisation et la mixité sociale, dans le respect des valeurs constituant les fondements de la république : la démocratie et la laïcité.
- Favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap par l'accompagnement d'un personnel dédié qui suivra l'enfant tout au long de la journée pour lui permettre de participer à la vie du groupe.
- Accueillir et renseigner les familles : répondre à leurs attentes ainsi qu'à celles des jeunes en matière de loisirs et de mode de garde.

## FAVORISER LA PRATIQUE SPORTIVE DE L'ENFANT

Des activités sportives sont également mises en place dès le plus jeune âge.

### Pour les 6-12 ans



#### Multi-activités

Activités sportives © Marion Bouillet

Les ateliers Multi-activités du mercredi se déroulent à l'école Marcel Gresset de 9h00 à 17h00, avec un accueil échelonné possible de 8h00 à 9h00 et de 17h00 à 17h30.

Il dispose de 60 places réparties en 2 tranches d'âge = 6-8 ans et de 9-12 ans.

Les accueils en demi-journée sont possibles de 9h00 à 12h00 ou de 13h30 à 17h00 ( demi-journée sans repas), ou de 9h00 à 13h30 et de 12h00 à 17h00 (demi journée avec repas).

Le projet pédagogique et l'organisation s'articulent autour de 3 parcours:

Sport/ Culture, Sport/ Santé, Voile /Environnement avec une matinée consacrée aux pratiques sportives ( VTT, Rugby, lutte, Athlétisme, Jeux d'opposition, jeux de Raquette....) encadrées par des ETAPS.

L'après-midi est réservé aux ateliers en lien avec les thématiques, Culture - Santé - Environnement, des 3 parcours et renforcés par le dispositif Cité Educative. Ces ateliers sont encadrés par des animateurs diplômés selon, la législation en vigueur.

## Pour les 6-9 ans



Cours de natation © Cécile Allegre

### École municipale de natation

L'apprentissage de la natation est assuré toute l'année (hors vacances scolaires) à la piscine couverte des Molières. Les cours sont dispensés chaque mercredi de 15h30 à 17h ainsi que les lundis et jeudis de 17h à 18h.

## Pour les 7-17 ans



Golf Ouest Provence Miramas © Marion Bouillet

### École municipale de golf

Les jeunes peuvent faire l'apprentissage du golf au Mas de Combe :

- Cours débutants : 10h - 11h30
- Cours de niveau 1 : 13h30 - 15h
- Cours de niveau 2 : 14h30 - 16h30

## En savoir plus

### Maison de l'enfance et de la jeunesse.

Adresse : 1, promenade de la Crau

Tél : 0800 013 140 (numéro unique gratuit)

Horaires d'ouverture : lundi, mercredi, jeudi, et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, mardi de 12h à 18h

→ [Inscription à l'accueil de loisirs du mercredi](#)

→ [Notice accueil collectif de mineurs](#)

→ [Notice accueil collectif de mineurs multi-activités](#)